N° 20 AUTOMNE 2022

Creil **Sud Oise**

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Édito

Pour joindre votre intercommunalité

Agglomération Creil Sud Oise
24, rue de la Villageoise
60100 CREIL
Tél. : 03 44 64 74 74
Mail : contact@creilsudoise.fr
Horaires : du lundi au vendredi
8h30-12h / 13h30-17h30

Collecte des déchets :
0805 12 60 60 Service et appel gratuits.
Horaires : du lundi au vendredi
8h30-12h / 13h30 -17h30

Maison du Projet
Place du Général-de-Gaulle 60100 Creil
(parvis de la gare)
Tél. : 03 44 64 46 75
Mail : maisonduprojet@creilsudoise.fr
Horaires : lundi fermé, mardi 14h/17h30,
mercredi 8h30 -12h / 14h – 17h30,
jeudi 14h-17h30, vendredi 8h30 -12h.

Maison de la Justice
26 Rue Voltaire, 60100 Creil
Tél. : 03 44 64 46 70
Mail : MJD@creilsudoise.fr
Horaires : lundi 14h-17h,
du mardi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h

Creil Sud Oise Tourisme
6 Av. Jules Uhry, 60100 Creil
Tél. : 03 75 19 01 70
Mail : bienvenue@creilsudoise-tourisme.fr
Horaires : lundi 13h30-17h, du mardi au vendredi 9h30 – 12h30 / 13h30-17h,
samedi 9h-12h30.

Creil Sud Oise
Publication éditée par :
L'Agglomération Creil Sud Oise
24, rue de la Villageoise
CS 40081 – 60106 CREIL Cedex
Tel. 03 44 64 74 74
Fax 03 44 64 74 75
contact@creilsudoise.fr

Directeur de la publication : **Le Président de l'ACSO**
Rédacteur en chef : **Mélanie Ozeray**
Rédaction : **Frédéric Noury avec la collaboration des services**
Iconographie : **DCRE, Alin.Constantin**

Conception graphique : **DUO DESIGN**
Impression graphique : **ISL**
ACSO – DCRE – 36 000 ex – 220711-51

La maternité de Creil, une avancée importante.

« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu », Bertolt Brecht.

Le combat que nous avons mené collectivement suite à la fermeture de la maternité de Creil témoigne de cette volonté de mener les actions jusqu'au bout.

Par un arrêté du 8 janvier 2019, la directrice de l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France a autorisé le transfert des activités de soins en néonatologie avec soins intensifs et de réanimation néonatale du site de Creil vers le site de Senlis, au sein du groupe hospitalier public du Sud de l'Oise. La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise et la commune de Creil ont contesté cet arrêté devant le tribunal administratif d'Amiens.

Le tribunal administratif d'Amiens en date du 7 juillet dernier a annulé l'arrêté de transfert de la maternité de Creil vers Senlis. L'Agence Régionale de Santé dispose ainsi d'un délai de six mois pour modifier le schéma régional de santé afin de permettre la délivrance d'une autorisation de transfert de la maternité qui lui soit conforme, ou pour organiser un retour de la maternité sur le site de Creil.

Il nous appartient dorénavant de prendre toute notre place dans la révision du schéma de santé et d'exiger comme nous l'avons toujours fait, le retour de la maternité à Creil.

En effet, cette fusion n'a engendré que des problématiques en cascade. Seule la dimension financière et les économies substantielles induites avaient conditionné ce regroupement. Force est de constater que « l'effet papillon » lié à cette décision est dévastateur : une érosion importante des praticiens et spécialistes, une baisse jamais égalée des accouchements enregistrés sur site, des conditions dégradées de prise en charge des femmes.

Avec les élus de l'Agglomération, en lien avec les personnels soignants et les habitants de notre territoire, je poursuivrai ce combat pour redonner à l'hôpital de Creil un service maternité qu'il n'aurait jamais dû perdre.

Jean-Claude Villemain
Président de l'Agglomération Creil Sud Oise
Maire de Creil

Actu

Avec Les Escales et le Marché 100 % picard reprenez pied sur les berges de l'Oise

Samedi 17 et dimanche 18 septembre, pendant que les Journées Européennes du Patrimoine mettront en valeur les sites et monuments remarquables du territoire, vous pourrez également profiter du « Marché 100 % picard » ainsi que la seconde édition de la manifestation « Les Escales ».

Marché picard 100 % : à la rencontre des producteurs

Placer sous les projecteurs les producteurs locaux afin de les faire connaître du grand public, tel est l'objectif de cet événement. Cette année, les commerçants et artisans du territoire seront concentrés sur les berges de l'Oise à Saint-Leu d'Esserent pour une ode aux bons produits picards.

« Les Escales » vous mèneront à la découverte des berges de l'Oise

Les villes de Creil et de Saint-Leu d'Esserent concentreront les animations de cet évènement. À Saint-Leu d'Esserent vous pourrez profiter notamment de baptêmes en zodiac. À Creil, vous pourrez vous essayer au pédalo et à l'aviron, sur le site du club l'Étoile Nautique de l'Oise. Des ateliers, des spectacles et des promenades, en calèche, à pied ou à vélo seront aussi au programme. Saint-Leu d'Esserent proposera le dimanche la « Fête de la Rivière et du patrimoine » sur le thème « La vie au XVIIe siècle - sur les traces de Molière ». Comédiens, chanteurs, musiciens animeront les berges de l'Oise. À Creil, vous pourrez profiter d'un village médiéval, tout le week-end, dans les jardins du musée Gallé-Juillet.

Des croisières sur l'Oise, organisées par l'Office de Tourisme, seront aussi programmées pour découvrir la face cachée de l'agglomération et se laisser bercer par le clapotis de l'eau – départs depuis Creil et Saint-Leu d'Esserent. Enfin, il sera même possible de visiter l'écluse de Creil.

Détail du programme : www.creilsudoise.fr.
Renseignements auprès de l'office de tourisme Creil Sud Oise au 03.75.19.01.76.

Au programme :
> Croisières
> Zodiac
> Pédalos
> Balades…

Les berges de l'Oise : un atout pour le territoire

L'ACSO a prévu de réhabiliter les berges en concordance avec la mise au gabarit européen pour le Canal Seine-Nord Europe, mais aussi afin de développer ses atouts touristiques. Ainsi, après la refonte de l'île Saint-Maurice et de la passerelle Nelson-Mandela à Creil, et alors que le projet Gare Cœur d'Agglo se concrétise progressivement, c'est le futur Ec'eau port et ses premières opérations réalisées ou en cours sur les thèmes de l'environnement et de la mobilité qui sera décrit aux promeneurs.

Culture

3e édition du Festival Mosaïque

Ça se passe tout près de chez vous

du 22 au 25 septembre

Le festival de rue va traverser les communes de l'ACSO

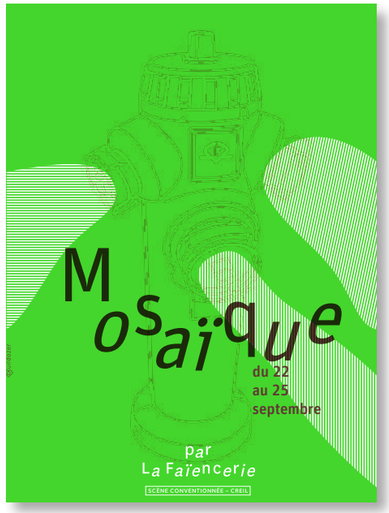

La 3e édition du festival Mosaïque, organisée par la Faïencerie de Creil, va répandre son univers poétique dans les 11 communes de l'ACSO. Théâtre, concert, expositions photographiques… Zoom sur le programme à destination de tous, petits et grands, en famille, entre amis, pour les lève-tôt ou les couche-tard. La rue est à vous. Profitez de ce débordement poétique pendant ces 4 jours de festival.

11 manifestations gratuites

Jeudi 22 septembre – *19h à Montataire*
Vendredi 23 septembre – *21h*
à Villers-Saint-Paul
Avec la Compagnie Radio Kaizman, venez danser au son de la fanfare pour une « Block Party » Jazz Hip Hop. De quoi vivre l'ambiance des fêtes de quartier aux États-Unis dans les années 70. Ambiance garantie !

Vendredi 23 septembre – *18h et 20h*
à Saint-Leu d'Esserent
Samedi 24 septembre – *11h, 14h et 18h30*
à Rousseloy
Les étonnantes affiches poétiques « à augmenter la réalité » de Faune vous invitent à un jeu de piste pour découvrir les créatures imaginaires que cache votre environnement.

Vendredi 23 septembre – *18h30 à Montataire*
« Danse exaltée en immersion totale », c'est le credo de la compagnie Dyptik dont les danseurs fougueux apprivoiseront les échafaudages de leur décor pour un « Jour de fête ». Un spectacle vibrant !

Samedi 24 septembre – *9h et 11h*
à Villers-Saint-Paul
Dimanche 25 septembre – *9h30 et 11h30*
à Saint-Vaast-lès-Mello
Avec la **compagnie Dérézo** débutez votre journée avec un petit déjeuner théâtral : deux artistes-poètes vous serviront des textes d'auteurs en même temps que le café. Au menu : œuf à la coque, jus d'orange, madeleine… servis avec des textes couleurs « histoires vraies ». Une expérience inédite.

Samedi 24 septembre – *15h à Cramoisy*
La compagnie du 8 avril suscitera vos réactions au projet d'un maire voulant doter son village d'une médiathèque mais en abattant l'un des plus vieux arbres. Une fable écologique visionnaire qui nous questionne.

Samedi 24 septembre – *17h à Saint-Maximin*
Dimanche 25 septembre – *11h à Thiverny*
Un Homme-Orchestre (Compagnie La Muette) bardé de fils et de poulies vous surprendra, d'autant qu'après sa performance musicale et physique apparaîtra sur son dos son double pour un « faux orchestre » troublant. Une expérience poétique à souhait.

Samedi 24 septembre – *20h30 à Creil*
Escortés par 35 musiciens et comédiens de la compagnie Oposito, 3 éléphants mécaniques gigantesques défileront au son des cornemuses, guimbardes et tambours pour une parade grandiose et magique, suivi d'un concert. De quoi faire briller les yeux des enfants !

Dimanche 25 septembre – *14h à Maysel*
Champion de l'improvisation, Arthur Ribo vous offrira votre concert : celui que vous lui suggèrerez avec vos mots tandis que cet « improvis'auteur » composera la bande-son en direct.

Dimanche 25 septembre – *16h*
à Nogent-sur-Oise
Le CCN Ballet de Lorraine conclura cette édition avec un match de football sur une chorégraphie sexy et ébouriffante du ballon rond, le tout sur un rythme disco.

Et comme il n'y a rien de mieux pour conquérir le spectateur que d'aller à son contact, Allô jonglage (compagnie Première intention) se proposera durant les 4 jours de vous livrer un temps de jonglage à domicile ! Studio, grande demeure, jardin ou hall d'immeubles, les artistes adapteront leur dextérité.

Le festival Mosaïque est le fruit d'un partenariat entre la Faïencerie, l'ACSO, la Région Hauts-de-France, le Département de l'Oise, la DRAC, Oise Habitat, et soutenu par les 11 communes du territoire.

Renseignements :
03.44.24.01.01
accueil@faiencerie-theatre.com

Découvrez la programmation en images
www.faiencerie-theatre.com

Sports

Les jeunes de l'ACSO dans l'ambiance des JO

Meeting Handisport international à Paris sur deux jours, puis Journée olympique dans l'Agglo : plus que jamais, **l'ACSO fait honneur à son label Terre de Jeux en plongeant des centaines de jeunes dans l'ambiance olympique.**

Porter les affaires des athlètes handisport qui ont décroché des médailles sur tous les stades du globe, c'est l'incroyable aventure qu'ont vécu des jeunes de l'agglomération lors de la 5e édition du Meeting Handisport Open Charléty (HOP) les 9 et 10 juin derniers. *« Grâce à notre partenariat avec la Fédération Handisport, nous avons emmené à Paris des élèves de classes olympiques, car la découverte des activités paralympiques compte parmi leurs projets »*, explique Nicolas Muller, enseignant à Monchy-Saint-Éloi et coordonnateur de ces classes sur l'ACSO.

Répartis dans une douzaine de cars affrétés par l'Agglo, près de 600 enfants des écoles de l'ACSO inscrites dans un projet en lien avec le paralympisme et l'Éducation nationale ont visité les coulisses du stade Charléty avant de pénétrer sur la piste. *« Ils ont joué le rôle de porteurs de bacs quand les sportifs sortent de la chambre d'appel, ont été au contact des juges pendant les épreuves, puis ont rendu leurs affaires aux athlètes,* résume Nicolas Muller. *Il était amusant de voir ensuite les enfants et les champions essayer de se comprendre en anglais ou en espagnol… ».* Les enfants ont aussi pu assister à des ateliers sur le handisport et s'essayer à l'escrime et au basket fauteuil. Un moment magique marqué par la disponibilité des sportifs lors des séances d'autographes.

« Le sport est fédérateur et synonyme d'épanouissement. Faire vivre l'aventure des JO aux jeunes du territoire, leur permettre de découvrir des activités qu'ils auraient peu de chance de pratiquer est une priorité. Avec le label Terre de Jeux 2024, l'Agglo s'est engagée à mettre plus de sport dans le quotidien de ses habitants. Nous espérons aussi pouvoir accueillir une délégation étrangère au sein du DOJO dont les travaux ont démarré cet été », explique Fabrice Martin, vice-président de l'ACSO en charge de la culture et des sports.

Durant la Journée olympique de l'ACSO mercredi 23 juin, ce sont cette fois 200 enfants de 6 centres aérés du territoire qui se sont retrouvés au stade Marie-Curie de Nogent-sur-Oise. Chaque groupe représentait un pays, et tout y était, de la cérémonie d'ouverture avec porte-drapeaux à celle de clôture. Les associations du territoire se sont mobilisées pour offrir aux jeunes une journée de découvertes sportives. En enchaînant les 12 ateliers proposés, les jeunes ont été amenés à pratiquer des disciplines peu courantes pour eux, comme le tir à la carabine et au pistolet laser, la course de haies, le taekwondo, le judo ainsi que des activités handisport comme le cécifoot, un parcours aveugle et la boccia, la pétanque pour malvoyants. **De quoi maintenir leur engouement dans l'attente de l'événement de 2024** !

Merci aux associations :

AS Tir de Creil, Taekwondo Creil, Handisport Creil, Handball Saint-Maximin, Pentathlon moderne Nogent-sur-Oise ainsi qu'au Comité Oise Judo pour leur présence.

L'ACSO et ses outils vous accompagnent vers l'emploi

Préoccupations constantes de l'ACSO, le développement économique, l'emploi et la formation mobilisent l'énergie des élus comme des agents de la collectivité. Aux fonctionnalités qui vous viennent en aide depuis des années, ils ajoutent en cette rentrée des dispositifs nouveaux particulièrement performants pour les demandeurs d'emploi comme pour les chefs d'entreprise. C'est l'occasion d'effectuer un retour sur la panoplie d'actions réalisées et de services mis en place par l'Agglo pour dynamiser le tissu économique du territoire, vous aider à trouver un emploi, créer votre entreprise, ou dénicher le collaborateur idéal.

Pour encourager et faciliter le démarrage de sociétés innovantes, l'ACSO a dès l'an dernier rejoint Beauvais et Compiègne dans le **pôle métropolitain de l'Oise**. Dans ce cadre, l'ACSO a pu rejoindre, comme membre fondateur, l'incubateur d'entreprises ITerra qui propose un accompagnement au centre d'affaires du Sarcus à Nogent-sur-Oise. Les créateurs d'entreprise sont d'ailleurs invités à se retrouver au **6e salon de l'Entrepreneuriat** qui aura lieu le jeudi 20 octobre à la Faïencerie de Creil sur le thème du numérique avec une cinquantaine d'exposants.

Afin d'élargir les possibilités de réussite, l'agglomération s'implique financièrement dans divers dispositifs comme **Proch'emploi** la plate-forme de la région que l'ACSO gère pour le sud de l'Oise afin que coïncident offres et demandes, **Initiative Oise Sud** qui accompagne les porteurs de projets avec des prêts d'honneur, **le chantier d'insertion de la recyclerie** du Sud de l'Oise ou encore la **Mission locale de la Vallée de l'Oise** ouverte aux 16 – 25 ans.

D'autres initiatives comme le **Forum de l'emploi** au printemps, **la clause d'insertion** privilégiant le recours à des habitants des quartiers pour les chantiers de rénovation urbaine ou encore le soutien auprès de Pôle emploi pour les opérations « Rallye pour l'emploi » ou « Du stade à l'emploi » qui débouchent sur des embauches, font de l'ACSO un vrai partenaire pour l'emploi au sein du territoire.

Forum de l'emploi

Portes ouvertes Proch'emploi

Les agents de l'ACSO assurent le dispositif Proch'emploi de la région Hauts-de-France que l'ACSO orchestre pour le sud de l'Oise

Chantier d'insertion à la recyclerie

Chantier d'insertion à la recyclerie

Les nouveautés de la rentrée

Job-sudoise.fr : faites « matcher » votre CV

Créé voici 4 ans à l'initiative de l'ACSO qui a réussi à regrouper 5 autres intercommunalités représentant 128 communes, le site d'offres d'emploi Job-sudoise.fr, vise à mettre en relation sur le territoire les habitants en recherche d'emploi et les entreprises du cru en quête de main d'œuvre.

En ce mois de septembre, profitez de nouvelles fonctionnalités :
- créer votre CV directement sur la plateforme.
- bénéficier du « CVcatcher » pour faire « matcher » votre CV avec les offres d'emplois ou de la mise en correspondance de chaque CV avec les offres disponibles. Un gain de temps pour une recherche plus pertinente.

En place dès cette rentrée, ces nouveaux services répondent au souhait de l'ACSO de mettre tous les moyens possibles à la disposition des demandeurs d'emploi du territoire.
www.job-sudoise.fr

Job-sudoise.fr c'est près de 6 000 offres d'emploi sur 128 communes

Lancement prévu à la fin du mois !

Un nouveau portail pour le développement économique

Pour aller plus loin encore dans leurs actions en faveur du développement économique, pierre angulaire de leur politique, les élus de l'Agglomération ont souhaité créer un portail web direct à destination des entreprises et des entrepreneurs. Son objectif : promouvoir les atouts du territoire et favoriser le développement des entreprises.

Accessible depuis entreprise.creilsudoise.fr, ce portail proposera :
> Une mise en avant du territoire avec ses grands projets.
> Des conseils et informations pour s'implanter dans l'agglomération, notamment les aides proposées par l'ACSO.
> Des aides à la création et au développement des entreprises : les mesures d'accompagnement, les aides en investissement, le dispositif Territoires d'industrie…
> **Des informations pour recruter et former ses équipes :** Proch'emploi, les aides à l'embauche, les actions pour l'insertion.

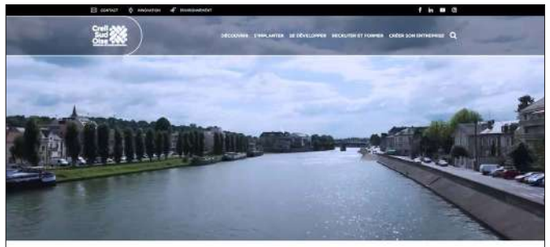

Le numérique s'affiche au Salon de l'Entrepreneuriat

Après une thématique sur « l'innovation » en 2021, **le Salon de l'Entrepreneuriat revient pour une 6e édition consacrée au numérique** le jeudi 20 octobre 2022 dans la salle de la Manufacture de la Faïencerie de Creil.

Vous envisagez de créer votre entreprise et de l'installer sur le territoire ? Ce salon vous permettra de connaître les dispositifs d'aides possibles et axes de développement à envisager. Auto-entrepreneurs, salariés en reconversion, demandeurs d'emploi, investisseurs, dirigeants, étudiants pourront aussi bénéficier de conseils. Au cours de ce salon, de nombreuses conférences, espaces de rencontres et animations seront proposés. Ce sera l'occasion d'échanger avec les principaux acteurs de l'accompagnement à la création et au développement d'entreprises du territoire ainsi qu'avec les membres du pôle développement économique de l'ACSO.

Le numérique à l'honneur

La digitalisation est au cœur des enjeux et de la stratégie de développement pour les entreprises et les entrepreneurs. Facturation, administration, communication et marketing se digitalisent et la maîtrise à la fois des outils et des méthodes devient incontournable. La transition numérique est en route et il faut savoir prendre ce virage pour lancer et / ou développer son activité. Ainsi, plusieurs acteurs du numérique seront présents pour répondre aux questions des visiteurs et les orienter dans leurs choix.

Les aides au numérique avec la Région Hauts-de-France
La Région Hauts-de-France soutient les entreprises dans leur projet de structuration et transformation numérique, notamment via des aides financières ou d'accompagnement dans le cadre de la création d'un site e-commerce, le déploiement de solution en cyber sécurité, l'augmentation du chiffre d'affaires grâce au numérique... Des interventions à destination des créateurs d'entreprise ainsi que des chefs d'entreprises de TPE et PME.

Des formations assurées par les coaches Google Ateliers Numériques
Les formateurs de Google seront présents toute la journée pour animer des formations sur le thème du marketing digital et des outils numériques en général. Ils viendront avec le van Google Ateliers Numériques et pourront répondre à toutes vos questions.
Pour plus d'informations sur le programme : goo.gle/ateliersnumeriques

Google Ateliers Numériques

Jeudi 20 octobre, toute la journée, à la Faïencerie de Creil, allée Nelson.

Vous souhaitez exposer ?
Il n'est pas trop tard. Renseignements et inscriptions gratuites au 03.44.25.25.47.

Ayez le réflexe Vélo !

Toujours en quête d'idées pour faciliter la mobilité de chacun et soucieuse d'encourager les déplacements en deux-roues, **l'ACSO continue ses actions en faveur des vélos notamment avec l'installation du Vélo Box sur le parvis de la gare de Creil.**

Qu'est-ce que le Vélo Box ?

Le Vélo-Box est une consigne sécurisée pour le stationnement des vélos. **Installé sur le parvis de la gare de Creil**, il est doté de 44 emplacements sur deux niveaux et peut accueillir tout type de vélo (classique ou assistance électrique). Avec une entrée sécurisée et placé sous vidéosurveillance, le Vélo Box est le service idéal pour se motiver à rejoindre la gare de Creil à vélo. L'accès se fait 24h/24 et 7j/7.

Comment cela fonctionne ?

Le service est gratuit et accessible aux habitants de l'ACSO, ainsi qu'aux personnes travaillant ou étudiant sur l'une des onze communes du territoire et enfin aux bénéficiaires d'un vélo AXO en location.
L'agence commerciale AXO vous fournira alors un pass permettant d'y accéder.

Pensez-y ! Louer un vélo à assistance électrique.

Pour vos trajets du quotidien sur le territoire, il est possible de **privilégier le vélo à assistance électrique**. L'agglomération propose en location 120 vélos, à tous les habitants majeurs de l'ACSO.

Venez tester un vélo à l'agence située sur le parvis de la gare de Creil. L'essayer c'est l'adopter !

Un investissement, de 85 000 € subventionnés à 40 % par le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise, qui répond à une forte demande puisque 2 semaines seulement après son ouverture la moitié des places étaient déjà occupées !

Les voies douces se poursuivent

La liaison douce Laigneville - Gare de Creil de 3 km achevée, c'est le branchement de Villers-Saint-Paul sur l'agglomération qui va être opéré par la rue du Grand-Pré et dans la zone d'activités, avant que le programme ne se tourne vers Saint-Maximin. Par ailleurs, des Cédez-le-passage cyclistes vont être déployés dans quelques carrefours.

25 km de voies douces sur le territoire de l'ACSO

Réseau de transport scolaire AXO

Pass scolaire

L'ACSO propose le Pass scolaire gratuit aux élèves du territoire scolarisés du primaire à l'université. Seul impératif pour les collégiens : résider à plus d'un kilomètre de leur établissement. Les jours d'école les voyages sont illimités, mais limités à deux pour les non-résidents de l'ACSO.

Pass loisirs+

Pour 28 € par an, **les jeunes peuvent aussi circuler sur le réseau de façon illimitée !**

Votre abonnement en 3 clics ! Pour simplifier les démarches et éviter les files d'attente à l'agence commerciale, **rendez-vous sur www.oise-mobilite.fr**

+ de 4 600 Pass scolaires attribués sur l'année scolaire 2021-2022

> Renseignements au 0970 150 150 ou au 03.44.66.89.89.

LE PROJET DE TERRITOIRE
TEL QUE VOUS L'AVEZ IMAGINÉ

La co-construction au cœur des actions à engager

Pour que votre territoire réponde à vos envies et vos besoins, cet été vous avez pu prendre la parole lors des réunions publiques dans chacune des 11 communes de l'Agglo pour ajuster le Projet de territoire, l'abonder, le modeler, le compléter en fonction de l'idée que vous vous faites de votre quotidien dans le futur. Véritable feuille de route pour l'avenir de l'agglomération, le projet de territoire définit les principaux axes de développement. En cours de réactualisation, sa nouvelle mouture impulsera les prochaines étapes de travail de vos élus pour les années à venir. Zoom sur son élaboration et ses enjeux. Ensemble, construisons l'ACSO de demain !

Le projet de territoire, c'est quoi ?

Le projet de territoire est une stratégie de développement solidaire partagée entre les élus et les habitants afin d'ancrer les projets dans une réalisation concrète. Il représente un cadre pluriannuel, une véritable feuille de route pour déterminer une stratégie territoriale en identifiant et en priorisant des orientations. Il est souvent présenté comme un document politique fédérateur fil rouge de la politique menée à moyen et long terme par la collectivité.

Et à l'échelle de mon agglo...

Vos élus de l'ACSO ont une vision du territoire pour 2040. Ils ont commencé à la traduire dès 2009, puis en 92 pages dans le projet de territoire en 2017. Or, la crise sanitaire, la transition écologique ou encore l'essor du numérique ont rebattu les cartes, impliquant l'actualisation de cette perspective. C'est pourquoi, ils vous ont demandé de les accompagner dans cette démarche capitale pour co-construire l'agglomération de demain lors des réunions publiques.

7 thématiques principales ont alimenté les réflexions :

> l'environnement,
> la mobilité,
> l'habitat,
> le développement économique,
> la formation,
> les grands projets,
> le soutien aux petites communes.

« Le projet de territoire est essentiel et la participation citoyenne à son élaboration est indispensable. »

Jean-Claude Villemain,
président de l'Agglomération Creil Sud Oise.

L'ACSO c'est :

- 11 communes
- 88 000 habitants
- 84 km²
- 130 emplois pour 100 actifs
- 31 000 résidences principales dont 20 300 en collectif
- 6 espaces naturels protégés
- 7 parcours de randonnée
- 300 offres de sorties touristiques par an

« Coller aux souhaits des habitants »

Sophie LEHNER, vice-présidente de l'ACSO, est le chef d'orchestre de l'élaboration du nouveau projet de territoire. Présente à chaque réunion publique, elle avait pour missions, aux côtés de Jean-Claude Villemain, président de l'ACSO, d'animer les débats et les échanges.

Puisqu'il a été défini il y a 5 ans, pourquoi actualiser le projet de territoire ?

Nous avons travaillé dessus toute l'année 2017 avec la population. Depuis, le territoire a évolué, les élus ont été renouvelés en 2020 et surtout, bonne nouvelle, des dossiers portés depuis 10 ans ont aboutis. Aujourd'hui, nous souhaitons lancer de nouveaux projets : habitat, protection de l'environnement, développement économique... L'image de l'agglomération change et les financements suivent, plusieurs opportunités sont à saisir. Ainsi, le projet de territoire permet de définir la nouvelle feuille de route à enclencher à tous les niveaux toujours dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie. C'est un projet structurant d'amélioration des services à la population, d'aides aux communes notamment les plus petites que l'ACSO soutiendra en matière de services.

À quoi répond votre volonté d'associer les habitants à la réflexion ?

Bien vivre sur son territoire, c'est le fondement de la démarche du projet de territoire. C'était donc très important de donner à chacun la possibilité de s'exprimer.

L'élaboration du projet de territoire s'est ainsi faite en plusieurs étapes. Dans un premier temps, l'ensemble des élus de l'agglomération ont participé à un séminaire, ensuite les services ont pu également contribuer à la réflexion, enfin les réunions publiques ont permis d'aller à la rencontre des habitants. Tous ces acteurs du territoire ont pu apporter leurs idées grâce à une méthode de travail sous forme d'ateliers ludiques et participatifs.

Nous avons créé les conditions d'une confiance nouvelle entre l'agglomération et ses communes. Aujourd'hui, aucun projet réalisé sur une commune, n'est lancé si le maire et les élus n'ont pas donné leur aval, et ce même si la compétence est intercommunale : on convainc, on rassure, c'est un principe de solidarité. Et pour la population, c'est la même chose. Nous souhaitons que le Projet de Territoire soit fédérateur. On prend donc le temps pour que le projet colle aux souhaits des habitants.

C'est avec des outils de concertation et de co-construction ludiques que les habitants ont pu réfléchir ensemble aux points faibles et atouts du territoire, à ses menaces et ses enjeux et exposer leurs idées et visions pour l'ACSO de demain.

Quelles réflexions se dégagent ?

L'environnement et la transition écologique sont omniprésents. L'habitat est au cœur des préoccupations comme l'emploi, la valorisation du patrimoine et la préservation des espaces naturels sont une réelle volonté de tous. Il faut prendre en compte la montée en puissance du numérique pour les populations qui en sont éloignées, l'arrivée de Gare Cœur d'Agglo et la démolition du lycée Gournay à Creil, la réhabilitation de Goss à Montataire ou encore le projet Rocamat à Saint-Vaast-lès-Mello.

Vous n'avez pas pu assister aux réunions publiques ?
Vous pouvez encore contribuer à la construction du projet de territoire en envoyant aux idées et suggestions par mail jusqu'au 30 octobre.
projetdeterritoire@creilsudoise.fr

Paroles d'habitants ...

Maryline, 48 ans, Maysel :
Après des années passées en banlieue parisienne, Maryline a donné une nouvelle impulsion à son quotidien : finies les études de marché, elle se reconvertit dans la boulangerie voici un an. « C'est le paradis », confie Maryline pour oublier une vie citadine. « La réunion publique m'a intéressée car je ne savais pas quel était le rôle de l'ACSO. L'intérêt c'est de savoir ce qui dépend de la collectivité, ce qui lui est possible et ce qui ne l'est pas. Par exemple, ce qui pêche dans notre village, ce sont les transports en commun. Il y en a trop peu : avec deux bus scolaires tôt le matin et deux autres le soir. Il manque un passage en milieu de matinée et en milieu d'après-midi. »

Jean-Louis, Rousseloy :
« Je suis venu à la réunion de l'ACSO pour m'informer sur les différentes actions que menait l'Agglomération, c'est quelque chose qui n'était pas très clair dans ma vision, je suis sorti éclairé »

Jeanine, Cramoisy :
« L'accès au numérique pour les seniors serait un apport bénéfique aux habitants ».

Chantal, Creil :
« Le format des réunions est convivial. C'est intéressant de réfléchir ensemble car on ne sait pas toujours poser nos idées. Ensemble on met nos idées en commun, et ça pourra ensuite entrer dans les débats. J'attends que le barreau Creil-Roissy soit effectif pour qu'on puisse rejoindre des coins de France facilement. Le transport va ouvrir la ville sur la France. »

Tracy, Creil :
« Je voulais connaître les projets de l'ACSO, ceux des autres habitants, et exposer les miens. C'est bien de se retrouver entre générations différentes, on est acteur de ce qui se passe. Pour moi, l'ACSO de demain serait basé sur l'éducation ».

Gilles, Nogent-sur-Oise :
« Je suis venu pour pouvoir échanger sur les projets de l'agglomération. Le format interactif est à réitérer. »

Dominique,
Saint-Leu d'Esserent :
« Il faut créer l'unité du territoire à travers la culture afin que les habitants puissent se regrouper. »

Michel, Montataire :
« Je suis Montatairien depuis 2 ans et je voulais m'exprimer sur le réseau de transport en commun, pas assez développé selon moi. J'ai apprécié le format de la réunion publique, l'interactivité a permis de nous questionner. »

À quand le rendu des réunions publiques ?
En février 2023, le bilan sera dressé de l'expression citoyenne de vos suggestions, et le Projet vous sera restitué avant d'être validé par le conseil communautaire. La date de ce nouveau rendez-vous sera communiquée.

Le Conseil de développement, partenaire des réflexions

Gérard FICHAUX, président du Conseil de Développement et de la Transition Ecologique

Quel est le rôle du CDTE ?

Cette entité est composée de 42 membres sélectionnés par les communes : ce sont des habitants et des représentants de collectifs, mais pas des élus. La parité est obligatoire et nous sommes bénévoles. Notre mission est de délivrer des avis sur des sujets pour lesquels nous sommes saisis par l'ACSO ou que nous jugeons importants d'aborder. Notre rythme : une réunion de bureau et deux réunions plénières par mois. Nous sommes en contact avec les communes afin de connaître leurs besoins. Nous avons d'excellentes relations avec les services avec qui nous étudions les enjeux des dossiers. Nous nous accordons ensuite collectivement sur ce qui serait bon pour les citoyens et le territoire, et nous transmettons nos préconisations écrites aux élus.

Quels sont vos sujets de réflexion prioritaires ?

Dans le précédent Projet de Territoire, nous avions défini deux priorités, le développement économique et le bien-être, lors d'un vrai travail collaboratif et permanent pour aboutir à des préconisations. Là, nous avons suivi les 11 réunions publiques. Au premier rang des préoccupations qui inspirent nos travaux : l'accès aux services publics et tous les visages de la transition écologique (biodiversité, déchets, etc.), la qualité de vie des citoyens. Et un effort de communication est souhaitable car les habitants ne savent pas toujours ce que l'Agglo fait pour eux.

« Trouver le juste équilibre entre ruralité et zone urbaine »

Marine FILIPIDIS, 1ère vice-présidente de l'ACSO chargée de l'aménagement du territoire urbain et rural, explique comment le projet de territoire peut faciliter la mise en valeur du patrimoine rural.

La réalisation du projet de territoire pose-t-elle la question de la place du rural et de l'urbain dans les choix à engager ?

Opposer le rural à l'urbain n'a plus de sens aujourd'hui. L'Agglomération Creil Sud Oise est un tout, et c'est comme cela que l'on doit la penser. Les espaces ruraux et les espaces urbains sont complémentaires. La ruralité est détentrice de tout ce qui relève de son histoire. Sa pierre et ses carrières, ses espaces naturels sont autant de richesses et de ressources qui l'ont fait vivre et que l'on doit protéger. L'urbain lui, est fort des services qu'il offre à la population, de ses connexions et de ses grandes infrastructures. C'est sur la combinaison de tous ces atouts que l'on doit capitaliser pour offrir un cadre de vie agréable aux habitants et renforcer l'attractivité de notre territoire. Préserver et garantir l'identité de chaque ville et de chaque village est primordial. C'est cette complémentarité et la recherche du juste équilibre entre le rural et l'urbain qui doivent guider nos choix si l'on veut parvenir à construire une identité commune, propre à l'ACSO, dans laquelle chacun et chacune se reconnaîtra.

Quels axes de travail vont dans ce sens ?

Quelques axes font consensus dans les échanges que l'on a pu avoir avec les élus et les habitants. Parmi eux, on retrouve l'accès aux services et à la culture pour les habitants des zones rurales. On essaye de lutter contre l'éloignement géographique en faisant venir la culture à eux. Par exemple, en réfléchissant à la mutualisation des médiathèques du territoire ou encore avec le festival Mosaïque ou celui des clochers qui sont très appréciés. Un autre point important concerne l'offre de transports. En commun ou à la demande, elle est souvent évoquée en réunion publique, tout comme le développement des pistes cyclables qui est une attente très forte. À l'heure ou la préservation de l'environnement est dans tous les esprits, on rêve d'une agglo dont toutes les communes seraient reliées par des voies douces praticables et sécurisées. De plus, sur le plan de l'écologie mais aussi du développement économique, on doit penser à la mise en valeur de nos richesses agricoles et de nos produits locaux, avec l'émergence des circuits-courts que l'on doit renforcer, encourager et mieux faire connaître. D'une manière générale, une certaine forme de méconnaissance est encore palpable dans les échanges. Sur les ressources du territoire mais également sur tout ce que l'ACSO fait pour ses habitants. Nous devrons donc faire de la communication une de nos priorités également.

Ce projet de territoire nous l'avons voulu vivant et collaboratif. À nous d'en faire une référence pour la valorisation de notre belle Agglo !

L'Agglo vous accompagne au quotidien

L'ACSO intervient à plusieurs niveaux sur le territoire, on parle de compétences.

- Le développement économique
- L'aménagement du territoire
- L'équilibre social de l'habitat
- La politique de la ville
- L'accueil des gens du voyage
- La collecte et le traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
- La Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI)
- La création ou l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire
- L'eau et l'assainissement
- La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs
- La création et gestion de maisons de services au public et la définition des obligations de service au public y afférentes
- Les mobilités
- Le sport et la culture
- Le tourisme
- L'enseignement
- La formation et l'insertion
- Le service public de défense extérieure contre l'incendie
- Le secours et la lutte contre l'incendie
- La bourse du travail
- Les programmations et contractualisations financières

Travaux

Animations, expositions : la vie reprendra sur le site de l'ancien lycée Gournay

La démolition des 18 bâtiments, sur 3ha, a été effectuée cet été après une phase de désamiantage et de curage.

La déconstruction de l'ancien lycée Gournay est désormais achevée. En attendant la concrétisation d'un projet de campus de formation impulsé par vos élus, des manifestations vont animer le site.

Séquence nostalgie samedi 26 mars, lorsqu'une pelleteuse a symboliquement effondré quelques pans de murs de l'ancien lycée Gournay de Creil. Face à d'anciens élèves et professeurs, le coup d'envoi était donné pour faire table rase du passé, les études ayant conclu à l'impossibilité de réutiliser les constructions restantes. La démolition des 18 bâtiments, sur 3 ha, a été effectuée cet été après une phase de désamiantage et de curage. La parcelle a été aplanie et sécurisée avec des bardages de chantier renforcés afin d'éviter toute intrusion ou occupation incongrues.

Pour concrétiser le projet du président de l'ACSO Jean-Claude Villemain qui souhaite faire perdurer l'esprit de l'ancien lycée en créant un campus de la formation avec des logements pour les étudiants, les services de l'ACSO ont dressé un inventaire des besoins en formation et en structures. Des rencontres avec les partenaires comme l'État et la Région, compétente en matière de formation, permettront de considérer l'aboutissement de ce projet.

En attendant la mutation de la parcelle au cœur de l'éco-quartier de Gournay, le quartier va être égayé par un «urbanisme culturel», associant une démarche artistique notamment avec les habitants. Une exposition photographique verra le jour sur le bardage. De plus, l'association « Pour nos enfants » occupera une partie de l'îlot pour donner vie au site avec diverses animations, en attendant la prochaine phase de travaux.

Un partenariat fort s'est forgé autour du devoir de mémoire avec le lycée Marie-Curie de Nogent-sur-Oise où l'activité du lycée Gournay avait été transférée définitivement en 1986. Ainsi, il est envisagé une collaboration entre les anciens élèves et les élèves actuels du lycée sur la réutilisation des matériaux récupérés sur le site de l'ancien lycée (poutrelles métalliques, horloges, équipements électriques....). Un appel à projet à destination d'artistes sera lancé pour la création d'une sculpture monumentale.

Pour l'heure, des enseignants et des élèves du lycée de Nogent-sur-Oise planchent sur la conception de deux maquettes de l'ex-établissement et d'une œuvre artistique. Enfin, en collaboration avec la ville de Creil, une publication est en cours de réalisation pour retracer l'histoire du site au travers les témoignages d'anciens élèves.

Environnement

Adoptez les bons gestes avec vos déchets verts

Pendant deux mois et demi, les habitants du territoire qui vivent en maison individuelle vont encore profiter du ramassage des déchets verts. Ce service fonctionne en effet jusqu'au 30 novembre. On en profite pour vous rappeler les consignes de tri.

Compétence relevant de l'ACSO, la collecte est déclinée pour les déchets ménagers, déchets recyclables les encombrants et le verre ainsi que les déchets verts.. Mais son efficacité se heurte épisodiquement à des négligences, voire à de la mauvaise volonté. Notamment pour les déchets verts qui parfois renferment aussi des déchets ménagers. Une négligence qui a un coût pour la collectivité !

Avoir les bons réflexes :

- Des poubelles à poignées ou des bio-conteneurs verts, normés (240 litres maximum) et à roulettes.
- Des sacs papiers ou plastiques biodégradables et réutilisables ne devant pas dépasser 80 litres et 15 Kg (10 sacs maximum).

Attention

- Les branchages ne doivent pas dépasser 5cm de diamètre et doivent être présentés en fagots.
- Ces fagots doivent être liés avec de la ficelle biodégradable et ne doivent pas dépasser 1,80 m de long et 15 Kg.

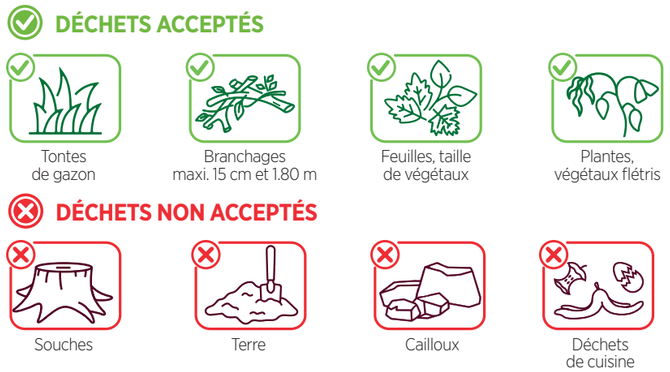

Pensez au composteur !

Pour vos déchets verts et organiques, le compostage est une excellente solution. C'est pourquoi l'ACSO propose deux types de composteurs en bois ou en plastique de 300 à 600 l pour 15 et 20 €.

Il est aussi possible d'acheminer vos déchets verts à la déchetterie la plus proche : Creil, Saint-Leu d'Esserent et Villers-Saint-Paul sur le territoire de l'Agglo, Laigneville et Bury à proximité. Soulignons qu'il est interdit de brûler des déchets.

Bien gérer **c'est mieux respecter** mon environnement !

L'ACSO et la Caisse d'allocations familiales de l'Oise unies contre l'habitat indigne

Jean-Claude Villemain, président de l'ACSO et Gaudérique Barrière, directeur de la Caisse d'allocations familiales de l'Oise signent la convention, entourés de Badia Zrari, vice-présidente de l'ACSO déléguée aux Politiques de l'habitat et de Karim Boukhachba, conseiller communautaire délégué à l'Amélioration du parc privé.

De janvier 2019 à mai 2022 ont été déposés :

> 574 dossiers de demande d'autorisation préalable de mise en location ;

> 484 dossiers de déclaration préalable de mise en location.

En signant une convention facilitant la mise en commun de leurs informations respectives, **l'ACSO et la CAF ont matérialisé leur détermination à dénoncer toutes les formes de fraudes à la location de logements afin de combattre l'habitat indigne.**

Engagée de longue date contre l'habitat indigne, l'ACSO vient d'étoffer son dispositif d'alerte et de lutte pour traquer les marchands de sommeil sur son territoire. Le 14 juin dernier, Jean-Claude Villemain, le président de l'ACSO, et Gaudérique Barrière, le directeur de la Caisse d'allocations familiales de l'Oise, ont signé une convention en ce sens. Il s'agit de mettre en place un échange de données autour de la déclaration et l'autorisation préalable de louer.

Dès 2019, l'ACSO a été la première collectivité de l'Oise à s'appuyer sur la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) pour instituer sur le territoire les mesures de surveillance qu'elle accorde : le permis de diviser, la déclaration de louer et l'autorisation de louer. C'est pour renforcer ces derniers points que cette convention a été établie pour 2 ans.

Les services de l'ACSO et ceux de la CAF ont déjà l'habitude de collaborer pour œuvrer de manière préventive auprès des propriétaires bailleurs. Selon les périmètres concernés, ceux-ci ont en effet l'obligation de déclarer auprès de l'ACSO la mise en location ou de solliciter une autorisation préalable afin d'éviter la mise sur le marché de logements non-décents, humides, énergivores, mal équipés, etc..

Avec cette convention, l'ACSO passe à la vitesse supérieure. L'objectif de ce nouvel engagement est de renforcer et de faciliter le repérage des logements loués sans dépôt d'autorisation préalable de mise en location ou mise en location malgré un refus d'autorisation.

Ce partenariat a pour vocation de poursuivre et d'améliorer la sensibilisation des bailleurs à la démarche, voire, si nécessaire, de les sanctionner. Ainsi, l'ACSO s'engage à informer chaque mois la CAF des décisions rendues sur les dossiers, à réaliser les visites dans les logements et transmettre les diagnostics de non-décence réalisés, et à engager une procédure contre les bailleurs concernés. La CAF fera suivre mensuellement et de manière sécurisée les informations sur les demandes d'aide au logement sur les secteurs ciblés, et à procéder à la conservation de l'allocation logement le cas échéant.

Cette coopération poursuit un triple objectif : protéger l'allocataire en évitant la suspension de l'aide au logement, lutter contre la fraude et inciter les bailleurs privés à améliorer l'habitat. **Et si le but est d'accompagner les bailleurs en les sensibilisant à l'intérêt de mettre sur le marché des logements de qualité, la location sans autorisation pourrait valoir aux plus réticents des amendes allant de 1 500 à 15 000 €.**

Trois dispositifs d'alerte

Depuis trois ans, l'ACSO s'est dotée, en application de la loi ALUR, de trois dispositifs permettant de lutter plus efficacement contre l'habitat indigne.
- l'autorisation de louer,
- la déclaration de louer,
- le permis de diviser

Plus d'informations, **www.acso.fr** rubrique Habitat.

L'Agglo vous aide à remplacer votre chauffage au bois déficient

Les émissions du chauffage au bois peuvent atteindre 80 % des émissions de particules fines dans l'air

N'attendez plus pour effectuer votre demande en contactant SoliHa (Solidaire pour l'Habitat) au 08.09.54.18.41.

L'aide au remplacement des équipements de chauffage au bois non performants se poursuit !

Savez-vous que lors d'une journée hivernale type, les émissions du chauffage au bois peuvent atteindre 80 % des émissions de particules fines dans l'air ? Ce sont les installations de chauffage au bois antérieur à 2002 et les cheminées à foyer ouvert qui sont responsables de la majorité de ces émissions. L'enquête menée en 2020 par l'ACSO avait été édifiante en recensant plus de 1 500 familles potentiellement concernées sur le territoire.

Face à ce constat et pour améliorer la qualité de l'air intérieur tout autant que l'environnement de chacun, l'ACSO, en partenariat avec l'ADEME (Agence de la transition écologique), **subventionne le remplacement de ces équipements polluants et dangereux à hauteur de 1 500 € sans condition de revenu.** Pour profiter de ce dispositif « Fonds Air et Bois », il suffit d'habiter dans l'une des 11 communes de l'ACSO et être propriétaire occupant ou propriétaire bailleur.

Rendez-vous le vendredi 23 septembre à Nogent-sur-Oise

Les Assises de la Ville donnent la parole aux associations et aux habitants

« Comment améliorer le bien-être des habitants des quartiers prioritaires avec le Contrat de Ville ? » Cette question va servir de fil rouge lors des Assises de la Ville qui auront lieu le 23 septembre prochain au château des Rochers à Nogent-sur-Oise. Dans la continuité des précédentes Rencontres de la Ville, **l'Agglo a souhaité que chacun s'interroge sur la façon de rendre encore plus efficace le Contrat de ville qui se déploie depuis des années.** Entre rencontres et ateliers, zoom sur cette journée ouverte riche en animations.

De nombreuses actions, majoritairement portées par les associations, voient le jour dans le cadre du Contrat de Ville de l'ACSO. D'ailleurs ces associations seront ainsi mises à l'honneur et invitées à participer aux échanges. En matinée, des ateliers sur l'impact de la vie associative, la mise en place de la politique de la ville ou encore les besoins des habitants seront organisés, avant l'organisation de tables rondes l'après-midi. Ainsi, les élus, les habitants, les partenaires pourront échanger, identifier des initiatives nouvelles et innovantes au service de chacun. **L'objectif est de s'interroger collectivement sur le Contrat de Ville pour répondre aux mieux aux attentes de tous.** Et afin de nourrir les débats, le résultat d'enquêtes de terrain menées cet été sera dévoilé : elle livrera la parole des professionnels et celle des habitants sur leurs besoins et projets.

La journée sera aussi ponctuée de moments conviviaux du midi proposé par les associations.

Pour rendre le Contrat de ville plus performant, rendez-vous au château des Rocher de Nogent-sur-Oise le 23 septembre pour soumettre vos observations pour un quotidien plus agréable.

> Vendredi 23 septembre, de 9 heures à 18 heures, au château des Rochers à Nogent-sur-Oise : plénière, table-ronde et ateliers dans les salles, animations et spectacles. Ouvert à tous. Gratuit.

Réduire la fracture numérique avec 600 chéquiers de « Pass »

Cette année 2022 marque l'avènement de la dématérialisation des procédures administratives. Aussi, l'ACSO a fait de la maîtrise du numérique l'une de ses priorités.

Dès 2019, sa feuille de route a été parmi les 48 retenues par l'État lors d'un Appel à projets national afin de réduire la fracture numérique sur son périmètre, en ciblant d'abord les 16-25 ans non diplômés et les demandeurs d'emploi. Pour permettre un déploiement efficace sur le territoire, 79 750 € sont investis, financés à 61% par l'État, 14% par l'Europe et 25% par l'Agglomération Creil Sud Oise. Tous les habitants de l'Agglo, et en particuliers ceux des cing quartiers Politique de la Ville, peuvent profiter, dans des structures sélectionnées, d'une prise en charge pour mieux appréhender les nouvelles technologies. Cinq structures participent à ce dispositif : le Point Information Médiation Multi Services (PIMMS), Interm'Aide, Solidarité et Jalons au Travail (SJT), le Centre d'Information et de Médiation Sociale (CIMS), les Compagnons du Marais. D'autres acteurs vont bientôt les rejoindre notamment les médiateurs du futur tiers-lieux et le centre social Georges Brassens de Creil. L'ACSO a commandé pour cela 600 chéquiers de 5 chèques d'une valeur de 10 €. Ils sont distribués aux victimes de « l'illectronisme » détectées par Pôle Emploi, la Mission Locale et les centres sociaux afin de payer les heures de formation.

Ouverture d'un nouveau pavillon d'hébergement pour les femmes victimes de violence : l'ACSO lutte contre les violences intrafamiliales

Après l'ouverture en mai 2019 de deux pavillons, gérés par le Samu Social, qui accueillent les femmes victimes de violence avec ou sans enfant(s), l'Agglo aujourd'hui poursuit son action en annonçant la rénovation d'une troisième maison. Un projet qui va offrir 8 places d'urgence, en plus des 10 places déjà existantes.

En 2021, ce sont 16 femmes qui ont été accueillies avec leurs enfants. Une nouvelle action qui vient renforcer les dispositifs déjà existants sur notre territoire (ADARS, Les Compagnons du Marais, Samu Social...).

Vous êtes victimes de violences intrafamiliales ? Composez le **115**

Vous êtes témoin d'actes de maltraitance ? Composez le **39 19** ou le **119** (dédié à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être - appel gratuit, 24h/24 et 7j/7, l'appel n'apparaît pas sur le relevé téléphonique).

La lutte contre la fermeture de la maternité de Creil continue

Des actions coup de poings qui ont payé !

Après avoir dénoncé durant des mois la fermeture de la maternité de Creil, les élus de l'ACSO ont obtenu l'annulation de l'arrêté de transfert de la maternité de Creil à Senlis. Le Tribunal Administratif a jugé non conforme l'arrêté qui a conduit à la fusion des maternités de Creil et Senlis. La justice s'est appuyée sur le schéma régional de santé qui prévoit deux maternités pour le territoire de Creil-Senlis. L'Agence régionale de santé dispose de 6 mois pour mettre en conformité le schéma régional ou installer la maternité à Creil.

Les élus de l'ACSO prendront toute leur place dans ce nouveau combat qui s'ouvre à eux.

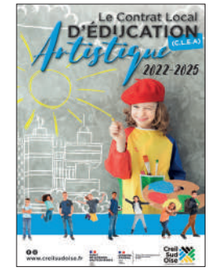

Avis aux structures culturelles du territoire

Vous souhaitez vous engagez-vous dans une démarche d'éducation artistique et culturelle ? Adressez à l'ACSO une demande pour intégrer le CLEA.

Le Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) est une véritable mise en réseau de partenaires, un projet territorial d'éducation artistique qui se veut partagé et co-construit afin de représenter un outil solide de développement du territoire et de cohésion sociale. Cette dynamique transversale vise à favoriser l'accès à la culture à travers des projets culturels en favorisant la permanence artistique sur le territoire, l'accès facilité aux œuvres et la sensibilisation de nouveaux publics à l'art. Les projets sont élaborés et rédigés conjointement par l'école, les enseignants et une structure culturelle avec un artiste. Un projet peut concerner 2 à 4 classes.

Vous souhaitez développer un projet ? Adressez votre demande à contact@creilsudoise.fr avant le 5 octobre.

Sud Oise Recyclerie Avec l'aérogommage donnez une seconde vie à vos meubles

Pour éviter de rejeter des meubles en raison de leur couleur passée de mode alors qu'ils sont de bonne qualité, Sud Oise Recyclerie est équipée d'une aérogommeuse. L'idée : décaper les surfaces en bois et offrir une seconde vie à des meubles, des objets ou des volets.

Au sein de la recyclerie, ils sont déjà une dizaine à savoir manier l'aérogommeuse. Initialement destiné à la recyclerie, cet atelier, qui a réalisé plus d'une cinquantaine d'interventions avant la crise sanitaire, est aussi ouvert aux habitants qui voudraient changer le style de leurs meubles ou volets. Alors n'hésitez plus, avant de jeter demandez-vous si simplement un petit coup de jeune ou un changement de couleur ne serait pas suffisant. Un geste pour l'environnement et pour votre porte-monnaie.

Sud Oise Recyclerie (SOR), ZA du Marais-Sec, rue du Pont de la Brèche, 60870 Villers-Saint-Paul ;
: 03 60 46 80 08 ; : accueil.sor@gmail.com

Tribunes

Mobilisés contre les violences faites aux femmes : Une nouvelle maison d'accueil

Les violences faites aux femmes sont multiples et doivent être combattues avec force. Les collectivités ont un rôle important à jouer en ce domaine. La communauté d'agglomération a depuis de nombreuses années considéré que ce sujet était incontournable et devait être traité.
De nombreux outils ont été mis en place sur l'ACSO. Une nouvelle maison d'accueil va être remise en état est sera confiée à une association qui pourra ainsi héberger des femmes victimes de violences ainsi que leurs enfants.
3919 « Violences conjugales info » numéro anonyme, gratuit.

Sophie LEHNER – Najat MOUSSATEN – Loubina FAZAL - Bérénice TALL - Cédric LEMAIRE - Fabienne LAMBRE – Ahmet BULUT

Contribuez à l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) !

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) consiste à faire un inventaire des milieux naturels et des espèces végétales et animales vivant sur notre territoire. Pour le réaliser, l'ACSO s'appuie sur l'association Picardie Nature et implique les citoyens, les associations et les établissements scolaires. Des inventaires, cartes et rapports seront notamment produits pour éclairer les citoyens ainsi que les décisions des communes et de l'ACSO sur les enjeux de la biodiversité de notre territoire. La démarche est participative, aussi, devenez ambassadeurs de la biodiversité pour vous former et contribuer ! atlasdelabiodiversite@picardie-nature.org

Catherine MEUNIER - Thierry BROCHOT - Emmanuel PERRIN

RETOUR EN IMAGES

1

1

2

3

3

1 Lancement du dispositif « Territoires d'Industrie Sud Oise »

Le 28 mars dernier, le dispositif Territoires d'Industrie Sud Oise a été lancé officiellement à l'occasion d'une soirée organisée à la Faïencerie de Creil. Portée par l'ACSO avec 5 intercommunalités partenaires, l'initiative Territoires d'Industrie s'inscrit dans une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires portée par l'État français.

2 Des rendez-vous autour de l'atlas de la biodiversité

À la suite du lancement de son atlas de la biodiversité, l'ACSO est allée à la rencontre des habitants en proposant des animations nature avec pour thématiques la protection et la découverte des insectes ou encore la construction de nichoirs à oiseaux.

3 Forum de l'emploi

Les visiteurs étaient au rendez-vous de la 23e édition du Forum de l'emploi à la Faïencerie de Creil. Un moment d'échanges entre élus, acteurs de l'emploi et jeunes du territoire.

Agenda des manifestations des Villes

SEPTEMBRE 2022

LE PALACE - PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE

DATES
Vendredi 16 septembre

OÙ + COMMENT :
Gratuit. Réservation obligatoire au 03 44 24 69 97.
Le Palace, **Montataire**

C'EST QUOI ?
Le Palace présente sa nouvelle saison en invitant Les frères Jacquard, un trio d'artistes finaliste de La France a un incroyable talent en 2018.
Le groupe raconte, dans des chansons teintées d'humour, l'histoire de la musique populaire du XXe siècle.

EXPOSITION SUR L'ÉGLISE

DATES
du 17 septembre au 1er octobre

OÙ + COMMENT :
Hall d'exposition, Pôle Louise Michel,
486 rue de la Paix,
Saint-Vaast-lès-Mello

C'EST QUOI ?
Présentation des diverses pathologies de l'église classée et sélectionnée au loto du Patrimoine et proposition d'aménagements et de restauration par un groupe d'architectes de l'École CHAILLOT.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

DATES **Samedi 17 et Dimanche 18 septembre**

OÙ + COMMENT : **Creil**

C'EST QUOI ?
Visites de la Maison Gallé-Juillet, de la Maison de la faïence et du château médiéval de Creil, camp militaire médiéval par la Confrérie du Cerbère, visite du château de Creil et des récents travaux, atelier famille « post-fouilles archéologiques », Atelier « écrire au Moyen-Âge » aux archives municipales, vernissage de l'exposition « Quatre éléments » à l'espace Matisse le samedi 17 à 16h...

Programme complet :
www.creil.fr

OÙ + COMMENT :
Saint-Leu d'Esserent

17 septembre : Journée portes ouvertes des bâtiments culturels

18 septembre : Fête de la rivière et du patrimoine, marché picard

C'EST QUOI ?
Visite guidée des berges de l'Oise, ferme pédagogique, manège, tours en poney, ateliers pour les enfants, baptêmes en zodiac, navettes fluviales vers Creil. Spectacle en déambulation « La vie au XVIIème siècle - sur les traces de Molière ». Musiciens, chanteurs, comédiens, acrobates, jongleurs animeront les berges

Programme complet :
www.saintleudesserent.fr

OÙ + COMMENT :
Saint-Maximin

C'EST QUOI ?
Ouverture du Musée des Bombardements et du troglodyte les après-midis.

Découverte des sites de la ville en petit train : église, musée des Bombardements, Maison de la Pierre...

Exposition sur le Quartier du Tropique par Histoires de vies

Programme complet :
www.saintmaximin.eu

LES ESCALES ET LE MARCHÉ 100 % PICARD

DATES
Samedi 17 et Dimanche 18 septembre

OÙ + COMMENT :
2 jours d'animations gratuites
à **Creil et Saint-Leu d'Esserent.**

C'EST QUOI ?
Croisières sur l'Oise, découverte de l'aviron, baptêmes de zodiac, pédalos, visite de l'écluse de Creil, balades à vélos...
Et un marché de producteurs locaux.

LES ASSISES DE LA VILLE

DATES
23 septembre

OÙ + COMMENT
De 9h à 18h,
Château des Rochers,
Nogent-sur-Oise

C'FRANC

DATES **17 septembre à 20h30**

OÙ + COMMENT :
Tarif 3 € - À partir de 6 ans. Réservations et vente au centre socioculturel le Trait d'union aux horaires d'ouverture au public et sur place le soir du spectacle.
Espace Pierre Perret - Cavée des Renards - 03 44 66 32 55 - espacepierreperret@villers-saint-paul.fr , **Villers-Saint-Paul**

C'EST QUOI ?
Un spectacle qui revisite le patrimoine de la chanson française, à travers les différentes disciplines d'inspiration hip-hop : popping, locking, b-boying, ou encore house dance

CARNAVAL DES POSSIBLES

DATES **Dimanche 25 septembre**

OÙ + COMMENT : **De 10h à 18h / à la Base de loisirs de Saint-Leu-d'Esserent**

C'EST QUOI ?
Le Carnaval des Possibles est une grande fête populaire, culturelle et citoyenne dans le but de faire connaître toutes les initiatives locales de transition écologique et sociale portées par les associations et les collectivités partenaires.

Au programme : de nombreux groupes musicaux, un espace bien-être, un espace théâtre, des jeux pour les grands et les petits, des activités physiques (pédalo, kayak, poney).

Et aussi de nombreuses associations agissant pour les transitions écologiques et citoyennes

Le Carnaval des Possibles c'est aussi l'occasion de débattre sur les solutions aux crises climatiques et sociales : biodiversité / bien-être animal, climat et énergie, transports et mobilité, alimentation & agriculture, solidarité & lutte contre les inégalités et discriminations.

OCTOBRE 2022

JOURNÉE NATIONALE DES DYS

DATES
samedi 8 octobre, de 9h à 17h

OÙ + COMMENT :
Asso DYS 60 (contact.60dysgmail.com) - Salle Charles Aznavour, **Nogent-sur-Oise**

C'EST QUOI ?
Les DYS : 7 millions d'invisibles, de 9h30 à 12h conférence du Dr Michèle Mazeau

FESTIVAL SUD OISE SUR SCÈNE

DATES
Du 12 au 23 octobre

OÙ + COMMENT :
5€ par spectacle,
Saint-Maximin, Cramoisy, Thiverny et **Saint-Vaast lès Mello**

C'EST QUOI ?
Un festival 100% culturel !
Programme complet à venir

CHANSONS

DATES
14 octobre

OÙ + COMMENT :
Gratuit sur réservation : Renseignements et réservations au centre socioculturel Trait d'union. Espace Pierre Perret - Cavée des Renards - 03 44 66 32 55 - espacepierreperret@villers-saint-paul.fr, **Villers-Saint-Paul**

C'EST QUOI ?
Soirée tubes des années 80 avec Chris Joly. Deux chanteurs reprennent les tubes des années 80 avec diffusion sur l'écran des chansons.

LE MUSÉE FÊTE LE GOÛT

DATES
dimanche 16 octobre à 14h30

OÙ + COMMENT :
Musée Gallé-Juillet, **Creil**

C'EST QUOI ?
Une visite théâtralisée « nos fines denrées d'antan » avec la participation d'Esther Rigaut, un atelier sensoriel autour des denrées fines du 19e siècle suivi d'un goûter. À partir de 6 ans

UNE NUIT DE FRISSONS CHEZ LES GALLÉ

DATES **samedi 29 octobre**

OÙ + COMMENT : 19h et 20h, musée Gallé-Juillet **Creil**

C'EST QUOI ?
Pour Halloween, le musée vous propose une visite nocturne à la lanterne... La déambulation dans les salles de la maison vous réservera quelques surprises ! À partir de 12 ans.

44e EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE MONTATAIRE

DATES
Dimanche 23 octobre, de 9h à 17h

OÙ + COMMENT : Place de la mairie, **Montataire**

C'EST QUOI ?
Pour tout savoir sur les cèpes, girolles, trompettes de la mort et autres amanites.

CONCERT DE L'ORCHESTRE DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

DATES
Dimanche 16 octobre

OÙ + COMMENT :
Sur réservation – Payant / Abbatiale,
Saint-Leu d'Esserent

EXPO « EN SAVOIR PLUS SUR LES INSECTES »

DATES
Du 11 octobre au 12 novembre

Mercredi 26 octobre :
Atelier de fabrication d'hôtels à insectes, et exposition. Organisée par les associations L'Agrion de l'Oise et Saint-Vaast-Nature

OÙ + COMMENT :
Hall d'exposition du Pôle Louise Michel, 486 rue de la Paix, **Saint-Vaast-lès-Mello**

NOVEMBRE 2022

FESTIVAL CONTES D'AUTOMNE

DATES
Mardi 8 novembre à 20h30. Soirée contes : « Marcel » de Michel Galaret.

Sur réservation au 03 44 27 39 11 / mediatheque@saintvaastlesmello.fr. Gratuit – tout public dès 8 ans.

Mercredi 16 novembre de 14h à 16h. Animations jeux autour du conte : devenez conteur Tout public à partir de 6 ans.

Samedi 26 novembre 2022 de 14h-15h30. Juke box de contes : choisissez un conte, il vous sera lu !

OÙ + COMMENT : Pôle Louise Michel, 486 rue de la Paix, **Saint-Vaast-lès-Mello**

36e SALON DU LIVRE ET DE LA BD DE CREIL

DATES : **Vendredi 18 novembre : 9h00 - 19h00**
Samedi 19 novembre : 9h30 - 20h00
Dimanche 20 novembre : 9h30 - 19h00

OÙ : Espace culturel La Faïencerie, Creil

C'EST QUOI ?
« Le chemin » sera le thème de cette édition, parrainé par l'écrivain et scénariste BENACQUISTA. Rencontrez des auteurs : **Littérature :** VALLEJO, DEROUDILLE avec son livre retraçant l'expo « Romy Schneider » à la Cinémathèque française, SPITZER, BERNARD, MATTERA, HUSTER, ... **BD :** CUVILLIER, le dessinateur de l'affiche 2022, BERLION, CHABERT, DOMECQ, GOOSSENS, Marc JAILLOUX, ... **Jeunesse :** MORGENSTERN, HAUSTAFER, Elisabeth et Maïa BRAMI, RIGAL-GOULARD, ...

DICTÉE GÉANTE

DATES **Samedi 19 novembre à 14h**

OÙ + COMMENT : Asso. Kronos one : 06 51 58 88 84 – Marché couvert, **Nogent-sur-Oise**

DÉCEMBRE 2022

CONCERT CHARLÉLIE COUTURE

DATE :
Samedi 10 décembre, à 20h30

OÙ + COMMENT :
Tarif de 17 à 14 € la place, Grange à Musique, **Creil**

Les Escales

Le Marché 100% & PICARD

17 18 SEPTEMBRE 2022

- > **ANIMATIONS**
- > Découvertes
- > *Ateliers*
- > **CALÈCHES**
- > **Artisanat**
- > *SPECTACLES*
- > **Navettes Fluviales**
- > *ZODIACS*
- > **PRODUITS LOCAUX**

À la découverte des berges de

Creil > St-Leu d'Esserent

www.creilsudoise.fr

Creil Sud Oise
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION